

"Sous toutes réserves"
Par courriel et par courrier

Laval, ce 18 novembre 2011

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, LL.M. Harvard

scadrin@dufresnehebert.ca
ligne directe : 514-392-5725

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : *Demande relative aux tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2012-2013*
R-3776-2011
N/dossier : 40 117-085

Chère consoeur,

La présente a pour but de vous informer que suite à la réponse additionnelle fournie par le Distributeur en conformité à la décision D-2011-70, l'Union des municipalités du Québec ne peut compléter sa preuve de façon adéquate et qu'elle limitera donc celle-ci aux mémoires déposés à ce stade-ci dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

#393330